

Randocéane piaffe à l'idée de reprendre la marche

Le Pouliguen — L'association Randocéane a tenu son assemblée générale par visio conférence. Le nouveau bureau projette d'accentuer les sorties à la journée en 2021.

Comme de nombreuses autres associations, l'association sportive Randocéane a tenu son assemblée générale 2020 en mode dématérialisé, et un nouveau bureau a été constitué : Daniel Faure devient le président, Thérèse Birgand, la vice-présidente, Philippe Mercier, le trésorier, Françoise Vasseur, la trésorière adjointe, Martine Faure, la secrétaire, Pierre Moïse, le secrétaire adjoint.

Trois commissions restent en place : la commission Voyages et sorties (avec Martine Faure et Thérèse Birgand), la commission Randonnées et marche nordique (avec Françoise Vasseur et Pierre Moïse), la commission Logistique et Intendance (avec Philippe Mercier et Daniel Faure).

Bord de mer et arrière-pays en alternance

« La parité est donc de mise au sein de ce nouveau bureau qui souhaite voir perdurer ce qui est son ciment et ce que les adhérents apprécient particulièrement : la bonne humeur et la convivialité, déclare le président, Daniel Faure. Dans la continuité des années précédentes, l'association propose à ses adhérents des randonnées pédestres du mois de septembre à la fin juin, chaque lundi, matin ou après-midi en fonction des saisons, en alternance sur le bord de mer et dans l'arrière-pays, suivies, dès les beaux jours, de sympathiques pique-niques appréciés des marcheurs. »

Deux parcours sont proposés : soit effectuer 8 à 10 km, soit faire 12 à



Le nouveau bureau de l'association Randocéane. En bas de gauche à droite. Philippe Mercier, Daniel Faure, Pierre Moïse. En haut. Françoise Vasseur, Thérèse Birgand, Martine Faure.

PHOTO : QUEST-FRANCE

13 km, selon l'endurance et l'envie de chacun. Une activité marche nordique a également lieu le jeudi matin.

Traditionnellement, alliant marche et découverte, une sortie annuelle à la journée et un voyage de trois jours terminent la saison.

« L'association a pour projet d'accentuer les sorties à la journée en 2021 et de se doter d'un site Inter-

net. Cette nouvelle équipe remercie vivement toutes les personnes ayant terminé leur mandat cette année pour leur engagement et leur contribution depuis plusieurs années au sein de Randocéane. »

Les membres de l'association espèrent pouvoir reprendre leurs activités en janvier, si les conditions sanitaires l'autorisent, et dans le respect des

règles. « Les adhésions sont toujours possibles. Le tarif, de 33 €, comprend la cotisation au club et la licence fédérale FFRandonnée, avec assurance ».

Contact :
randoceane.pouliguen@gmail.com.
Tel. 06 64 91 50 79